BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 30 octobre 2013 complétant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2014

NOR: INTA1327168A

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi nº 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi nº 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 2010-1346 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer et relatif aux modalités temporaires d'accès au corps des attachés d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2010 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'accès aux grades de secrétaires administratifs de classe supérieure et de classe exceptionnelle de l'intérieur et de l'outre-mer:

Vu l'arrêté du 29 mai 2013 autorisant, au titre de l'année 2014, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer;

Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2014;

Vu l'arrêté du 28 août 2013 fixant le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2014;

Sur proposition du secrétaire général,

Arrête:

Article 1er

Sont désignés en qualité de correcteurs de l'épreuve écrite d'admission de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2014:

- Mme Margot BERTAUD, attachée, chargée de la procédure d'agrément pour la formation des élus locaux à la direction générale des collectivités locales;
- Mme Monique BIAUSSAT, attachée principale, chef du service des ressources humaines et de la logistique à la préfecture du Gers;
- M. José BORY, attaché principal, adjoint au chef du bureau de la formation, des techniques et des équipements à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises;
- M. Frédéric DAMIEN, attaché principal, chef du bureau des libertés publiques à la sous-préfecture de Valenciennes;
- Mme Nathalie DAMIENS, attachée principale, chargée d'étude et d'évaluation au secrétariat général pour les affaires régionales de Nord - Pas-de-Calais;
- Mme Corinne DAUBARD, attachée, chef du service interministériel de défense et de protection civile à la préfecture du Lot-et-Garonne;
- Mme Marie-Paule DAVY, attachée principale, chargée de mission auprès du sous-directeur de l'administration générale et de l'achat à la direction des systèmes d'information et de communication;
- M. Christian FOGOLA, contrôleur général de la police nationale honoraire;
- Mme Sylvie GATTO, attachée, secrétaire générale à la sous-préfecture de Saint-Dizier;
- M. Alexandre GOHIER DEL RE, inspecteur général de l'administration;
- Mme Geneviève GUARY, attachée, chef du pôle de gestion du statut au bureau des officiers de police de la sousdirection de l'administration des ressources humaines à la direction générale de la police nationale;

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

- Mme Marie-Anne JACQUERY, attachée honoraire;
- Mme Marie LOTTIER, administrateur civil hors classe honoraire;
- M. Grégoire PIERRE-DESSAUX, attaché, chef du service de gestion opérationnelle à la direction départementale de la sécurité publique de l'Hérault;
- M. Jean-Claude SCHMIDT, attaché principal, chargé de mission à la direction de l'immigration et de l'intégration à la préfecture de la Seine-Saint-Denis;
- M. Gérard VANNIER, directeur territorial, directeur général des services à la mairie du 19^e arrondissement de Paris.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 octobre 2013.

Pour le ministre et par délégation : La sous-directrice du recrutement et de la formation, I. Chauvenet-Forin